



LES VOYAGES
La Libre

ISLANDE

Terre de Glace & de Feu

La Libre Planète

Du 1 au 10 juin 2026



Preference

LÀ OÙ LA MER MURMURE AUX VOLCANS ET OÙ LA LUMIÈRE DANSE SUR LES GLACIERS, L'ISLANDE VOUS OUVRE LES PORTES D'UN MONDE HORS DU TEMPS.

Terre de Vikings, pays de glace et de feu, où geysers, piscines naturelles d'eau chaude, cratères, volcans, canyons et fjords, parsèment le paysage. L'Islande est un paradis naturel encore remarquablement préservé qui abrite une faune très sauvage et une flore étincelante... Un voyage à découvrir absolument ...

EXPERIENCE UNIQUE

Une croisière d'observation de baleines et un tour en bateau amphibie sur le lagon glaciaire Jokulsarlon

VISITES

Un voyage combinant culture, nature et détente sur une île unique en son genre

SAISON

La saison idéale pour découvrir le pays

LOGEMENT

Des hôtels de tout confort et de charme afin de découvrir au mieux la diversité de l'île

ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement professionnel depuis Bruxelles

PRIX PRESTO

Un prix préférentiel par personne pour toute inscription avant le 31/03 : - 250 €



VOTRE PROGRAMME

LUNDI 1 JUIN

BRUXELLES ✈ REYKJAVIK

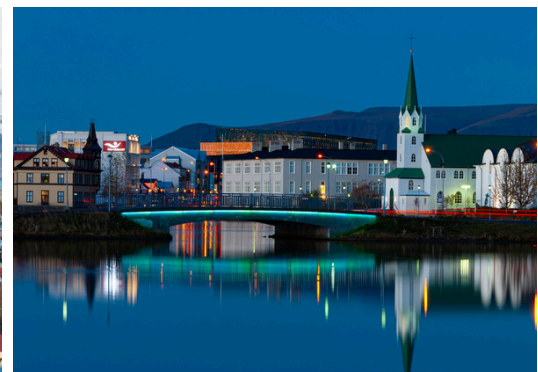
En début d'après-midi, envol vers Reykjavik par un vol direct de la compagnie Icelandair.
Arrivée à l'aéroport (éloigné de 50 kilomètres) et transfert vers **Reykjavik**.

Façonnée par l'énergie de la terre, animée de l'énergie d'une capitale cosmopolite, entourée de l'énergie pure de la nature, Reykjavik est une cité de contrastes frappants. Des petites maisons typiques se nichent au pied d'immenses bâtiments futuristes; des installations ultramodernes se trouvent à quelques minutes de champs de lave chaotiques; des influences internationales se mêlent aux traditions islandaises pour créer une culture unique où l'ancien se fond avec le moderne.

Quelles que soient les choses qui vous intéressent, Reykjavik a toujours quelque chose à vous offrir. Que vous recherchiez l'énergie bouillonnante d'une cité cosmopolite, l'énergie thermique grondant sous vos pieds, ou bien la douce énergie verte des paysages environnant la ville, Reykjavik vous surprendra.

Installation à l'hôtel **Fosshotel Reykjavik**, au cœur de la ville (1 nuit).

Dîner dans un restaurant local et nuitée.





MARDI 2 JUIN

REYKJAVIK – PINGVELLIR – BORGARFJORDUR (+- 120 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Début de la journée avec la visite du parc national de **Pingvellir**.

Pingvellir a été proclamé patrimoine national de l'Islande. Toutes formes d'exploitation et de colonisations sont interdites excepté l'exploitation touristique.

Départ vers **Borgarfjörður** vous permettant d'observer de nombreux cratères volcaniques le long de la route.

Le Borgarfjörður est un fjord situé dans l'ouest de l'Islande près de la petite ville de Borgarnes. Malgré son apparence plutôt calme, il a une assez mauvaise réputation à cause de ses courants et falaises sous-marines. On trouve une multitude de petites îles dans le fjord, pour la plupart inhabitées.

Découverte de **Hraunfossar**, toponyme islandais signifiant littéralement en français « les cascades de la lave », qui sont une série de petites cascades situées sur le cours de la Litlafjót. Juste à côté se trouve une autre cascade du nom de **Barnafoss** (« la cascade des enfants », en référence à une histoire locale).

Déjeuner dans un restaurant local.

Découverte ensuite de **Deildartunguhver**, où se trouvent les plus grandes sources chaudes d'Europe.

L'eau y jaillit à une température proche de 100°C, et le débit est tel, plus de 180 litres par seconde, qu'une partie de cette eau est captée puis canalisée par aqueduc sur près de 70 kilomètres pour produire un chauffage par géothermie dans les villes de Borgarnes et d'Akranes.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel **Hamar** (1 nuit).

MERCREDI 3 JUIN

BORGARFJORDUR – SKAGAFJORDUR – SIGLUFJORDUR (+- 300 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

En route vers le nord du pays. Passage par le village de **Blönduos**, construit de part et d'autre de la frontière Blanda, réputée pour ses saumons.

Continuation vers **Skagafjörður**, fjord situé entre Tröllaskagi et Skagi.

Célèbre pour son élevage de chevaux, c'est la seule région en Islande où les chevaux sont plus nombreux que la population locale. On retrouve l'Islande du « Far West », avec ses bars où on écoute de la country et du folk. Les légendes racontent que les grottes du Skagafjörður sont habitées par des géants, des monstres marins et des trolls kidnappeurs.

Introduction à la race unique du cheval islandais, qui a la particularité de posséder 4 ou 5 allures. En effet, outre le pas, le trop, le galop, ils maîtrisent aussi le tölt et parfois l'amble. Déjeuner en cours de route.

À l'extrémité nord de la péninsule de Tröllaskagi et à l'entrée d'un fjord, surgit le village de **Siglufjörður** (actuellement 1500 habitants).

Petit village de pêcheurs de requins jusqu'en 1903, la localité se développa grâce aux pêcheurs norvégiens pour devenir importante dans le secteur de la pêche au hareng. Dans les années 1950, la ville comptera au moment du summum de l'industrie du hareng plus de 3000 habitants. C'est également le lieu de tournage de la série "Trapped" en 2015 (passée sur France 2 en février 2016).

Visite du musée du hareng, le plus grand musée maritime et industriel d'Europe, qui rend hommage à l'industrie de la pêche.

Installation, dîner et nuitée à l'hôtel **Siglo** (1 nuit).





JEUDI 4 JUIN

SIGLUFJORDUR – TRÖLLASKAGI – AKUREYRI – MÝVATN (+- 200 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Ce matin, vous empruntez la route côtière en direction d'Akureyri.

Arrêt au village de pêcheurs de **Hauganes**, connu pour son poisson « salé » d'excellente qualité. Le village ne compte qu'une centaine d'habitants !

Visite de l'entreprise familiale **Ektafiskur** afin d'analyser le processus de transformation du poisson islandais fraîchement pêché en poisson séché « bacalao » à destination des tables « gourmets » de l'île.

Déjeuner en cours de route.

Passage par la capitale du nord, **Akureyri**.

Akureyri, fondée par les Vikings en 890, ne s'est véritablement développée qu'à partir de 1904, date à laquelle l'Islande a obtenu du Danemark la reconnaissance de son autonomie. En cent ans, la population est passée de 1000 à 15000 habitants. Surnommée la "capitale du nord", Akureyri n'en a pourtant pas retenu les rigueurs du climat. Sa position abritée en ferait même plutôt un eldorado végétal.

En chemin, visite de **Godafoss** qui fait partie des cascades les plus spectaculaires en Islande.

En route vers les eaux sombres du lac Mývatn.

Son nom signifie "le lac des moucherons", car les larves de mouches vivent au fond de ce lac peu profond (trois mètres) et prolifèrent durant l'été, nourrissant les poissons du lac et surtout les 150 000 canards qui nidifient sur ses bords. Le pourtour du lac, d'une superficie de 37 km², l'un des plus grands d'Islande, est un véritable catalogue de phénomènes volcaniques surprenants, propices à toutes les légendes. On raconte d'ailleurs que le lac a été formé par le diable en urinant.

Baignade facultative dans les bains thermaux "Earth Lagoon".

Dans un cadre volcanique au milieu de collines fumantes, vous profiterez d'une expérience spa en plein air unique! L'eau bleue des bains contient un mélange unique de minéraux, de silicates et de micro-organismes apaisants pour la peau. Ce lagon naturellement chauffé par l'homme est connu pour ses propriétés bénéfiques pour la santé.

Transfert vers votre hôtel.

Installation, dîner et nuitée à l'hôtel **Laxá** (1 nuit).

VENDREDI 5 JUIN

MÝVATN - HUSAVÍK (+- 100 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Ce matin, découverte de **Hverarönd**, site naturel qui propose une palette de couleurs étonnante, avec le jaune et le blanc des dépôts soufrés, le rouge des oxydes de fer, mais aussi des odeurs de soufre que le vent ne parvient pas à disperser.

Arrêts prévus aux pseudo-cratères de **Skútustaðir** et à **Dimmuborgir**, signifiant « châteaux sombres », site de formations de lave en forme de colonnes.

Déjeuner dans un restaurant local.

En route vers Husavik au bord de l'océan Arctique, où vous embarquerez pour une **croisière d'observation des baleines**. Ce port de pêche fut l'un des premiers lieux occupés par les Vikings en Islande.

Durant ces dernières années 12 espèces différentes ont été observées dans la baie de Skjálfandi, au large d'Húsavík, comme : des baleines de Minke, des baleines à bosse, des baleines bleues (les plus gros mammifères marins de la planète), des orques et beaucoup de dauphins...

Transfert vers votre hôtel.

Installation, dîner et nuitée à l'**hôtel Fosshotel Husavik** (1 nuit).





SAMEDI 6 JUIN

HUSAVIK - EGILSSTAÐIR (+- 220 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

En route, découverte du Canyon d'Asbyrgi et de Dettifoss, la chute la plus puissante de l'île, et même d'Europe !

Asbyrgi est le résultat d'un énorme séisme qui fit disparaître une importante rivière glacière. Mais laissons de côté l'explication scientifique... selon la légende, le cheval volant à 8 pattes d'Odin avait accidentellement touché le sol (quel maladroit) et laissé l'empreinte d'un sabot...

Déjeuner et direction la côte sauvage des fjords de l'Est.

Installation, dîner et nuitée à l'hôtel **Lake Hotel Egilsstaðir** (1 nuit).

DIMANCHE 7 JUIN

EGILSSTAÐIR - HNAPPAVELLIR (+- 280 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Ce matin, découverte de la côte sauvage des fjords de l'Est.

Surmontés de hauts sommets, leurs pentes de roches nues, usées et sculptées par les intempéries, plongent verticalement dans la mer, dessinant ainsi le paysage de ces magnifiques fjords.

Continuation via le col d'**Almannaskard**, en vous arrêtant pour admirer la côte déchiquetée.

Déjeuner en cours de route.

Visite de la **collection de pierres et de minéraux de Petra**, ce petit musée minéralogique et botanique privé.

Cette immense et intéressante collection de minéraux a été fondée par Petra Sveinsdottir, qui a commencé à collecter des roches dans les montagnes autour de Stöðvarfjordur alors qu'elle était encore enfant. Sa maison et son jardin se sont peu à peu remplis de roches et de minéraux. On dit aujourd'hui que c'est la plus grande collection privée de roches du monde.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel **Fosshótel Glacier Lagoon** (1 nuit).





LUNDI 8 JUIN

JÖKULSÁRLÓN - VIK - HVOLSVÖLLUR (+- 300KM)

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

En matinée, découverte du **lagon glaciaire Jokulsarlon**.

Ce splendide lagon forme la fin du glacier Breidamerkurjokull. De nombreux icebergs s'en détachent et viennent s'échouer sur la plage de sable noir toute proche.

Ce sera l'occasion de faire un tour en bateau amphibie et de naviguer parmi tous ces icebergs. Une très belle expérience !

Déjeuner dans un restaurant local.

Ensuite, bref passage par le **parc national de Skaftafell** : un paysage magique fait d'impressionnants glaciers, de chutes d'eaux tumultueuses, de luxuriants bois de bouleaux et de fleurs sauvages aux couleurs chatoyantes.

Situé aux pieds de la plus haute montagne d'Islande, Skaftafell offre des vues splendides de la montagne et des glaciers.

Départ vers **Vik**, la ville la plus méridionale d'Islande, l'occasion de voir à la fois les formations rocheuses typiques de cette région abritant une pléthore d'oiseaux, dont les fameux « macareux moines » sauvages et l'étonnante plage de sable noir.

Installation, dîner et nuit au **Lóa Hotel** (1 nuit).

MARDI 9 JUIN

HVOLSVÖLLUR – REYKJAVIK

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Découverte de **Gullfoss** et **Geysir**.

Cette dernière matinée en campagne à la vue quelques-uns des merveilleux paysages qui font la renommée de l'Islande avec les plus célèbres phénomènes naturels du pays, un geyser, des sources d'eau chaude, une cascade glaciale, l'industrie des serres et un paysage enchanteur.

Le site de **Geysir**, ce champ géothermique, comprend un ensemble de sources chaudes comprenant entre autres un puissant geyser, Strokkur.

Continuation avec Gullfoss, la « chute d'or, une succession de deux chutes d'eau situées sur la rivière Hvítá. Son nom provient de l'arc-en-ciel que l'on peut souvent voir au-dessus.

Visite de la **ferme Fridheimar**, réputée pour ses cultures de tomates grâce à un éclairage artificiel et la géothermie. Ecolo et tendance ! Déjeuner sur place.

Ensuite, route vers Reykjavik.

Tour d'orientation de la ville.

Ainsi, les mordus d'histoire se laisseront surprendre par les bâtiments anciens de la ville et les vestiges de son passé viking et médiéval; et les amateurs de culture se délecteront de lieux tels que le bâtiment de concert Harpa ou l'église Hallgrímskirkja. Les passionnés d'arts visuels trouveront partout dans Reykjavík d'impressionnantes statues et sculptures, ainsi que du street art; quant aux amoureux de la nature, ils pourront admirer de nombreux paysages exceptionnels sans même avoir à quitter la ville.

Dîner d'adieu dans un restaurant local.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel **Fosshotel Reykjavík**, en plein centre de la ville (1 nuit).



MERCREDI 10 JUIN
REYKJAVIK ✈ BRUXELLES

En matinée, envol direct à destination de Bruxelles avec la compagnie Icelandair.

Arrivée à Bruxelles en milieu de journée.

– FIN DE VOTRE SEJOUR –



HEBERGEMENTS

FOSSHOTEL REYKJAVIK 4* - REYKJAVIK

NOMBRE DE NUITÉES : 2

Le Fosshotel Reykjavík est le plus grand hôtel d'Islande dont le bâtiment de 16 étages offre une vue imprenable sur la ville et sur la mer. Depuis cet hôtel, vous pourrez facilement découvrir la magnifique architecture, l'histoire captivante, la gastronomie savoureuse et la riche culture de Reykjavík.



HOTEL HAMAR 4* - BORGARNES

NOMBRE DE NUITÉES : 1

L'hôtel propose des bains à remous extérieurs aux vertus relaxantes et se situe près du fjord Borgarfjörður.ute. Dotées de chauffage au sol, les chambres de l'hôtel affichent une décoration moderne et minimaliste et sont pourvues d'une terrasse privée.



SIGLO HOTEL 4* - SIGLUFJÖRDUR

NOMBRE DE NUITÉES : 1

L'établissement propose des chambres familiales avec vue sur la mer, la montagne ou la ville. Chaque chambre comprend une salle de bains privative, une douche à l'italienne et une connexion internet. L'hôtel dispose également d'une terrasse ensoleillée, d'un centre de fitness et d'un espace extérieur avec sièges.



HÓTEL LAXÁ 4* - MÝVATN

NOMBRE DE NUITÉES : 1

L'hôtel Laxá est situé au calme à 2 km du lac de Mývatn et non loin des chutes d'eau de Godafoss. Les chambres sont ornées d'un mobilier moderne et vous donnent accès à un jardin dans cet environnement sublime, loin de l'agitation citadine.



HEBERGEMENTS

FOSSHÓTEL HÚSAVÍK 4* - HÚSAVÍK

NOMBRE DE NUITEES : 1

Situé au cœur du centre-ville d'Húsavík, l'établissement Fosshotel Husavik propose des chambres épurées dans un style rafraichissant. Le point de départ des bateaux d'excursions pour l'observation des baleines se trouve à proximité.



LAKE HOTEL EGILSSTAÐIR 4* - EGILSSTAÐIR

NOMBRE DE NUITEES : 1

Installée dans une ferme rénovée, l'hôtel se trouve au bord du lac Lagarfljót, dans le village d'Egilsstaðir. Le village d'Egilsstaðir porte le nom de cette ancienne ferme. Pourvues de parquet, les chambres confortables comportent un petit coin salon. Le restaurant sert des spécialités internationales.



FOSSHÓTEL GLACIER LAGOON 4* - ÖRÆFI

NOMBRE DE NUITEES : 1

L'hôtel présente un design moderne et minimaliste, avec de hauts plafonds, de grandes fenêtres et des formes géométriques. Les salles de bains sont pourvues d'une douche à l'italienne. L'établissement met également à votre disposition un sauna sec et l'accès au spa est inclus.



LÓA HOTEL 4* - HVOLSVÖLLUR

NOMBRE DE NUITEES : 1

L'hôtel Loa est un hôtel design moderne de style nordique qui propose des chambres familiales avec salles de bains privatives, bouilloires et bureaux. Chaque chambre est équipée d'une télévision, d'une douche à l'italienne et d'un canapé-lit.



REMARQUES IMPORTANTES

Pour participer à ce voyage (pour les citoyens de nationalité belge, pour les autres nationalités, veuillez contacter votre ambassade) vous devez être en possession :

D'un passeport international valable minimum 6 mois à la date d'arrivée.

Aucune vaccination n'est obligatoire pour participer à ce voyage. N'hésitez cependant pas à contacter votre médecin pour connaître ses éventuelles recommandations particulières.

Certaines visites se font à pied et demandent donc une aisance de mobilité.

L'ordre des visites pourrait être modifié si besoin et adapté en fonction des normes en vigueur au moment du voyage pour le bon déroulement de celui-ci, en fonction des restrictions éventuelles, des conseils du guide, des modifications des compagnies aériennes (vols internationaux et domestiques), des aléas du trafic, etc.

Les photos sont présentées à titre illustratif et sont non contractuelles.

LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS

<input type="checkbox"/> PRESTO JUSQU'AU 15/04	PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE :	6.695 €
<input type="checkbox"/> A PARTIR DU 16/04	PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE :	6.945 €
<input type="checkbox"/> LE SUPPLEMENT SINGLE :	1.595 €	

CE PRIX COMPREND

- Les vols internationaux au départ de Bruxelles en classe économique avec la compagnie aérienne Icelandair
- Les taxes d'aéroport (sous réserve de modifications par les compagnies aériennes)
- Les transferts en véhicule climatisé
- Le logement et les petits déjeuners dans les hôtels mentionnés ou similaires
- La pension complète (restaurants locaux et hôtels – eau comprise)
- Toutes les visites et excursions mentionnées au programme
- Les services d'un guide local parlant français
- L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles
- La prime du Fonds de Garantie

CE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons (hors eau), les différents pourboires et les dépenses personnelles
- Les assurances
- Les droits de photos et de vidéo sur les sites

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date 07/01/2026

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT: L'ISLANDE, TERRE DE GLACE & DE FEU LA LIBRE PLANÈTE - DU 1 AU 10 JUIN 2026

Je, soussigné (e),

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ LOCALITE : _____

TELEPHONE : _____ GSM 1 : _____ GSM 2 : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 1) : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 2) : _____

RESERVE _____ PLACE (S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

DONNEES PASSAGER N°2 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

TYPE DE CHAMBRE: DOUBLE (1 LIT) TWIN (2 LITS) DOUBLE (à partager) SINGLE

LE PRIX*

PRESTO JUSQU'AU 15/04/26 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : 6.695 €

A PARTIR DU 16/04/26 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : 6.945 €

LE SUPPLEMENT SINGLE : 1.595 €

*Taxes d'aéroport incluses - sous réserve de modification par la compagnie aérienne

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT: L'ISLANDE, TERRE DE GLACE & DE FEU LA LIBRE PLANÈTE - DU 1 AU 10 JUIN 2026

OPTION : ASSURANCE (XPLORASSUR)

ANNULATION (HORS COVID)

PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE EPIDEMIES (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES + ÉPIDÉMIES DONT COVID)

PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PAIEMENT

UN ACOMPTE DE 30% est payable à la réservation.

Si vous souscrivez à l'assurance, merci de bien vouloir ajouter le montant total de la prime d'assurance aux 30% d'acompte.

Le solde du dossier est payable au plus tard pour le : **1 mai 2026**

Compte bancaire KBC au nom de Travel Team S.A.

IBAN : BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : ISLANDE - D. 4016

En cas de paiement par carte de credit, seules les cartes VISA et MASTERCARD sont acceptées.

Par la présente, je souscris un contrat de voyage à forfait selon les conditions particulières de vente de Travel Team Consult & Représentative S.A. (ci-joint) et selon les conditions générales de vente de la commission de litiges voyages à forfait (disponible à la demande avec le formulaire d'information standard B).

En cas de souscription à l'assurance, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du contrat.

J'autorise Preference - Travel Team consult & représentative S.A. à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des différents produits ou promotions par email et/ou par poste.

Fait à _____, le _____

SIGNATURE POUR ACCORD :

A renvoyer chez :

Preference - Travel Team (Lic. A 1652)

Rue des Francs 79, boîte 4 - 1040 Bruxelles

Lundi au vendredi : 9h - 17h (sur rendez-vous)

Tel : 02/647 30 00

info@preference.be | www.preference.be

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT: INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.fgv.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652



Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : INDIVIDUEL CONFORT Belgique N°5800

Mutuaide

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

INDIVIDUEL CONFORT Belgique est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

FORMULE « ANNULLATION » :

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**

Jusqu'à 20 000 € par personne

- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

FORMULE « ASSISTANCE PLUS » :

✓ **BAGAGES**

Jusqu'à 1 500 € par personne

✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour prématuré
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

✓ **FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR**

Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par évènement

✓ **INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE**

« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

FORMULES « MULTIRISQUE » ET « COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE » :

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**

✓ **BAGAGES**

✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

✓ **FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR**

✓ **INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE**

FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :

✓ **Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »**

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**

- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation : un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou n cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi N°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! Les conséquences des états alcooliques et la Consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin,
- ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédant la demande d'assistance.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation,
- ! Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.
- ! Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en Europe ou Suisse.



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier.



Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.